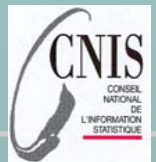


« Éducation, formation »

Bilan du programme à moyen terme 2004-2008

Bernard GUIBERT
INSEE DCSRI

Page 1



Questions dominantes

- › Évaluation des politiques publiques de l'éducation nationale
- › Adaptation de l'offre du système éducatif aux attentes du marché du travail
- › Efficacité des formations postérieures au premier emploi

Avis n° 1 : Constitution d'un Système d'informations partagées (SIP) entre l'État et les collectivités territoriales

- › Enquête pilote de 2007 sur les moyens humains et financiers utilisés par les collectivités territoriales dans le domaine de l'éducation.
- › Mise en place progressive (article 130 de la loi du 13 août 2004) d'un dispositif d'échanges d'informations statistiques entre le ministère et les conseils régionaux et généraux.
- › Localisation fine des établissements réalisée dans le cadre d'une convention relative à la base permanente des équipements pour les communes de plus de 10 000 habitants et tests en cours avec l'IGN pour des extensions aux communes de moins de 10 000 habitants .

Avis n° 2 : Participation à la construction de la statistique européenne

- › Adoption en 2007 d'un règlement statistique européen sur l'éducation
- › Participation de la statistique publique française aux négociations internationales (statistiques dites « UOE » : Unesco, OCDE, Eurostat) pour mettre au point et en œuvre concepts et méthodes statistiques et indicateurs d'évaluation des politiques harmonisés

Avis n° 3 : Meilleure connaissance de l'entrée dans la vie adulte et en particulier de l'insertion professionnelle

- › Enquêtes « générations » du Céreq.
- › suivi du panel d'élèves entrés en 6ième en 1995 par des enquêtes EVA (entrée dans la vie active) en collaboration DEPP, INSEE, DARES et DREES
- › *Problème en suspens : besoins d'évaluations par filières fines*

Avis n° 4 : Mise en place d'un Identifiant national élève-étudiant (INE)

et réflexion sur une base anonymisée de parcours pour les suivis statistiques identifiant unique attribué dès l'école maternelle et permettant un suivi des individus et des rapprochements d'informations produites par les différents degrés et filières d'enseignement après cryptage et hachage de l'identifiant

- › Lancement d'une « base nationale des identifiants élèves » (BNIE) en 2005 , conformément aux recommandations de la CNIL
- › Mise en œuvre pour le « système d'information du 1er degré » depuis la rentrée 2005
- › Apprentissage : remontée des données individuelles en 2007
- › Enseignement supérieur: extension du SISE (système d'information sur le suivi des étudiants) à un nombre croissant d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de management
- › Etudes d'impact préalables à l'extension de la BNIE aux champs du second degré, de l'enseignement agricole, de l'apprentissage et de l'enseignement supérieur couvert par SISE menées en 2007 et 2008

Avis n° 5 : Formation et emploi

refonte du système d'évaluation de la formation continue tout au long de la vie active validation des acquis de l'expérience (VAE)

- › Enquête de l'INSEE sur *l'information et la vie quotidienne* (IVQ) fin 2004, exploitée et publiée en 2005.
- › Deux enquêtes internationales (DEPP, Insee, Dares) réalisées en 2006, exploitées en 2007, publications en cours
 - enquête AES (Adult Education Survey) auprès des ménages
 - l'enquête CVTS 3 (Continuing vocational training survey) auprès des entreprises
- › Enquêtes spécifiques sur les bénéficiaires des « contrats jeune entreprise », les chômeurs créateurs d'entreprise et les candidats à la validation des acquis de l'expérience (enquête parcours d'accès à la VAE exploitée en 2008).
- › Exploitation de l'enquête FQP de 2003
- › Modernisation de l'exploitation de la source « 24 83 » sur les dépenses de formation des entreprises et construction d'une nouvelle source à partir des déclarations des organismes collecteurs paritaires agréés (OCPA).

Avis n° 6 : Évaluation des politiques publiques

Développer différentes évaluations (formations dispensées, acquisitions, politiques) selon des protocoles stables internationalement reconnus.

- › Etudes du service statistique du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche notamment pour les lycées , mais également pour la politique du redoublement ou de la scolarisation à deux ans
- › Participation à la définition et à l'adoption de protocoles d'évaluation harmonisés dans les instances internationales (voir supra avis n°2)
- › *Problème en suspens : faut-il donner plus de poids aux besoins de l'évaluation des politiques dans le design des statistiques publiques*

Avis n° 7 : Exploitation des tests lors des Journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD)

- › Résultats des exploitations assez frustes.
- › Maintien néanmoins utile de ce dispositif de veille et d'alerte sur les défaillances éventuelles du système éducatif pour l'acquisition d'un socle minimum de connaissances

Avis n° 8 : Adaptation de la statistique publique à la réforme "licence, mastère, doctorat" (LMD)

- › Adaptation faite.
- › Sorties des étudiants du système éducatif (insertions professionnelles éventuelles) décrites à un niveau national et agrégé par les études du Céreq et par l'enquête emploi
- › *Problème en suspens: description de l'insertion professionnelle selon les différentes filières d'enseignement*

Avis n° 9 : Renouvellement et extension des panels

- › Nouveau panel d'entrants en 6^{ième} lancé en 2007
- › Panel de bacheliers à l'étude pour 2009
- › Relais par l'Insee du suivi à la sortie du champ de l'éducation nationale
 - notamment pour le panel des entrées en sixième en 1995

Avis n° 10 : Exploitation et renouvellement des « Bilans formation-emploi »

- › Place privilégiée des *bilans formation-emploi*, réalisés en partenariat, dans les synthèses statistiques
- › Publication d'un dossier « Bilan formation emploi » dans un numéro spécial d'*Économie et Statistique* en 2005
- › Site Internet dédié ouvert en février 2007

Avis n° 11 : Adoption de nomenclatures de « formations » et de « niveaux » internationales

- › Elaboration et approbation d'un plan d'action en 2007 (Insee, Dares et DEPP) pour évaluer l'impact sur les différents textes législatifs de l'adoption de la nomenclature internationale de « spécialités de formations »
- › Association du service statistique du ministère de l'éducation nationale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche , du CEREQ, de la DARES, de l'INSEE aux travaux de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) dont l'une des missions est de concevoir une nomenclature des "niveaux de certification".

Avis n° 12 : Diffusion

- › Amélioration de la diffusion et de l'accessibilité des statistiques du ministère de l'éducation nationale
- › Réflexion en cours pour ouvrir encore plus l'accès (notamment des chercheurs) aux données statistiques du ministère et pour documenter ces dernières (métadonnées)
- › Création d'un centre sécurisé (info centre) pour la statistique publique mise à l'étude en 2008

Conclusions

- › Les objectifs du programme (à l'exception de la mise en œuvre, sinon de la définition, de protocoles d'évaluations internationaux pour les politiques publiques) ont été atteints ou sont en passe de l'être
- › Connaissance améliorée des relations entre l'offre du système éducatif et la demande du système productif (insertion professionnelle, bilan formation emploi).
- › Techniquement, généralisation des études longitudinales